



Rapport d'inspection sapeurs- pompiers

2025

Indications générales

Le secteur de l'inspection est régi par la loi cantonale.

Le concept pluriannuel règle les intervalles temporels pour la réalisation des différents types d'inspection.

2023	2024	2025	2026
Exercice cadres	Protection respiratoire	Libre choix	Exercice principal

Pour chaque type d'inspection, il existe des directives écrites concernant les objectifs, les procédures et les contenus. Ces documents font partie des dossiers de commandement.

Nom du corps SP :	
Nom de l'instructeur :	
Date de l'inspection:	



Responsable :

Rieder Richard
Chef instructeur Valais
Rue des Casernes 40
1950 Sion

079 / 479 70 99
kaf-ausbildung-formation@admin.vs.ch



Contenu

Déroulement de l'inspection

Structure du corps SP

Inspection de l'organisation

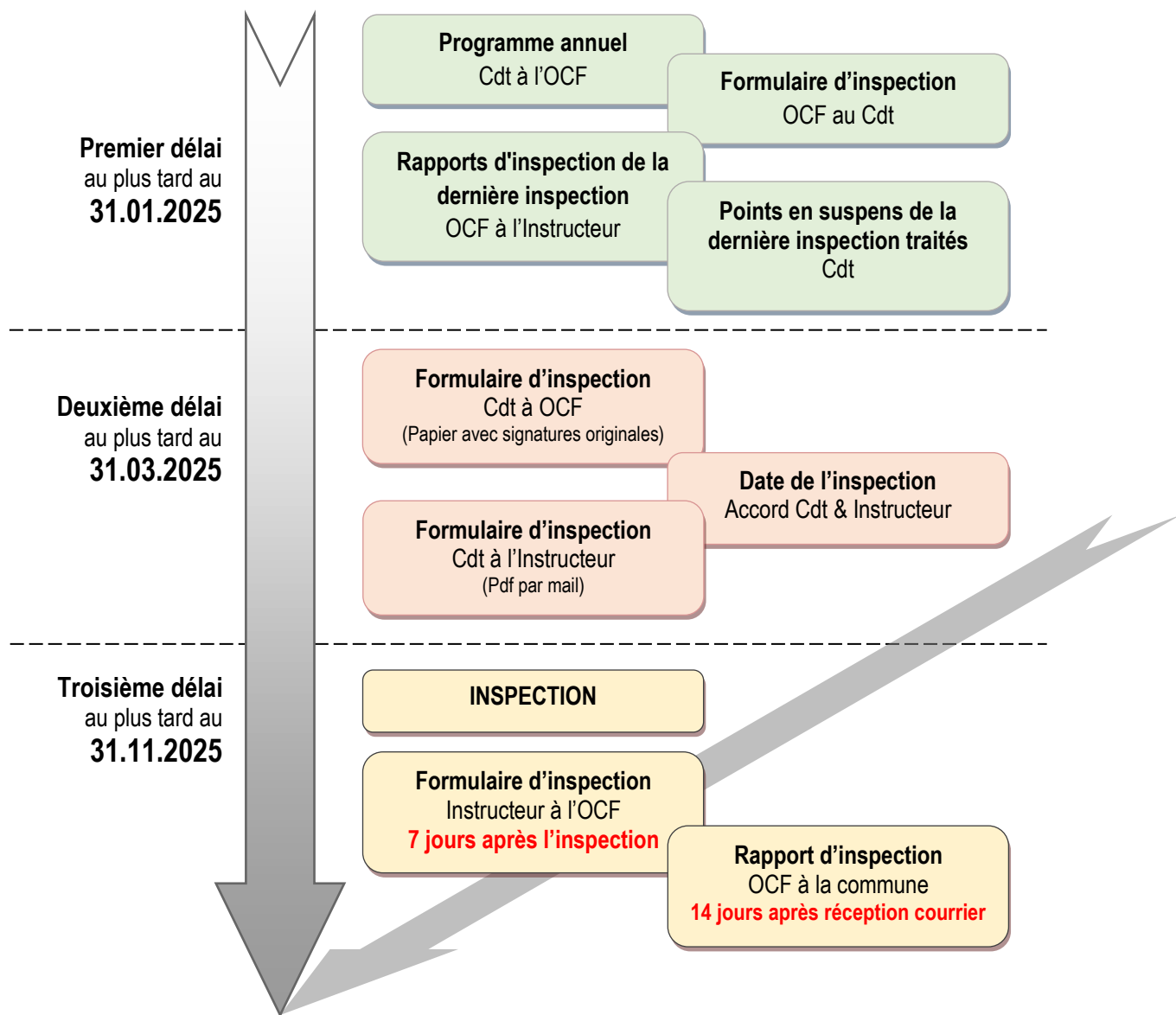
Contrôles ponctuels de l'instructeur

Inspection annuelle 2025

Critères d'évaluation



Déroulement de l'inspection



Les inspections ne doivent pas être considérées comme des "examens", mais comme des prestations de service et constituent des instantanés. Les évaluations doivent être effectuées en conséquence. Même en cas de prestations insuffisantes d'un corps de sapeurs-pompiers, le rapport d'inspection ne doit pas être une "condamnation", mais plutôt présenter des propositions de solutions constructives.

L'échelle suivante peut être utile pour les évaluations :

- | | |
|---------------|---|
| ▪ TRÈS BIEN | Exigences dépassées |
| ▪ BIEN | Exigences remplies |
| ▪ SUFFISANT | Exigences tout juste remplies |
| ▪ INSUFFISANT | Exigences non remplies (conséquences nécessaires) |



Structure du corps SP

Commandement / état-major

Commandant/e	
Commandant/e remplaçant/e	
Responsable formation	
Responsable protection respiratoire	
Responsable Matériel	
Président/e commission	

Effectif de l'équipe

Effectif théorique	
Effectif réel	
N ^{bre} porteuses/porteurs d'appareils	

Signatures

Signature Président/e de commission	Tampon et signature de la Commune

Les soussignés confirment par la présente que les documents d'inspection des sapeurs-pompiers ont été consultés et qu'ils sont exacts.



Inspection de l'organisation

Direction

Actes de commandement

Tous les documents sont-ils complets, actualisés, clairs et disponibles ? Les données de la liste d'équipe concordent-elles avec LODUR? Les entrées de la liste de contrôle du matériel sont-elles complètes.

Actes de commandement ?

oui

partiellement

non

Remarques :

Infrastructure

Magasin(s) des sapeurs-pompiers

Le magasin des pompiers répond-il aux exigences en matière d'état, de propreté et d'espace.

très bien

bien

suffisant

insuffisant

Remarques :

Equipement personnel

L'état, la propreté et l'entretien de l'équipement personnel ont-ils été vérifiés ? L'équipement est-il suffisant ? Les instructions du fabricant sont-elles respectées.

très bien

bien

suffisant

insuffisant

Remarques :

Communication

Appareils Polycom opérationnels

oui

non

Manipulation claire pour les officiers

oui

non

Tous les appareils sont utilisés

oui

non

Appareils radio analogiques / numériques opérationnels

oui

non

Manipulation claire pour les SP

oui

non

Tous les appareils sont utilisés

oui

non

Remarques :



Véhicules, motopompes et groupes électrogènes

Les mises à jour, le respect des délais et la disponibilité permanente de tous les véhicules et appareils sont-ils consignés ? L'état, la propreté et l'espace disponible sont-ils acceptables ? Les directives selon les instructions pour le gestionnaire de matériel de la CSSP sont-elles respectées :

très bien bien suffisant insuffisant

Remarques :

Echelles

Les contrôles périodiques ont-ils été effectués, les protocoles de contrôle mis à jour et signés ? L'état et le stockage sont-ils en ordre.

oui non

Remarques :

Matériel de protection respiratoire

Voir l'inspection annuelle 2024 - Protection respiratoire

Remarques :

Formation

Programme de formation

La planification pluriannuelle de l'Office cantonal du feu est-elle disponible et a-t-elle été associée à l'élaboration de la planification annuelle ?

Planification pluriannuelle disponible ? oui non

Remarques :

Préparation de la formation

Le programme détaillé a-t-il été complété par des informations supplémentaires telles que les lieux, l'infrastructure, les chefs de poste, l'horaire, etc. Les outils méthodologiques sont-ils à disposition : feutres, flip chart, papier, maquettes, etc.

Préparation de la formation disponible ? oui partiellement non

Remarques :



Mise en œuvre

Le contrôle du nombre d'exercices a-t-il été respecté conformément aux directives et aux instructions (directives / règlement de la commune) ?

oui partiellement non

Les convocations sont-elles communiquées à temps ?

oui partiellement non

Remarques :

Evaluation de la formation

Les évaluations et les contrôles de la formation concernant les priorités et les objectifs fixés sont-ils consignés dans un procès-verbal. Les exercices, les évaluations écrites et les contrôles sont-ils effectués par le responsable de la formation. Les listes de présence, les excuses et les absences sont-elles notées.

Evaluations disponibles ?

oui partiellement non

Remarques :

Cours Office cantonal du feu

Des planifications à long terme et en temps voulu de la formation et du perfectionnement des cadres et des spécialistes sont-elles documentées. Les directives de l'OCF concernant les exigences, les conditions et l'obligation sont-elles respectées.

Planification disponible ?

oui partiellement non

Nombre de participant(e)s aux cours cantonaux 2024

Remarques :

Alerte

Alerte

La transmission de l'alerte est-elle structurée de manière adéquate ? Y a-t-il un nombre suffisant de moyens d'alarme (pager, radio, récepteur d'appel radio, ...)

Alerte / alarme ok ?

oui non

Remarques :



Planification d'intervention

Dispositif d'intervention

Dispose-t-on d'une installation et d'un équipement minimums pour la conduite d'une intervention en cas d'événement majeur.



Dossier du chef d'intervention avec les documents



Flip Chart, Papier et Stylos



Espace de conduite défini (mobile / stationnaire)



Cartes, affiches

Dispositif d'intervention disponible ?

oui

partiellement

non

Remarques :

Plans d'intervention

Les exigences minimales des plans d'intervention des communes et du canton sont-elles établies (objets spéciaux, dangereux et isolés).

très bien

bien

suffisant

insuffisant

Remarques :

Remarques sur l'inspection de l'organisation par la / le commandant/e



Contrôles ponctuels de l'instructeur pour l'inspection de l'organisation

1

Remarques ;

2

Remarques ;

3

Remarques ;



Inspection annuelle 2025 – Libre choix



L'inspection annuelle est remplie par l'instructeur

Informations générales sur l'inspection annuelle

Contenu de l'inspection annuelle:

Remise à jour des inspections en suspens 2023 & 2024

Inspection du matériel (équipements spéciaux)

Rétablissement

Formations / instructions pour les cadres

- Préparation des leçons
- Possibilités de marquage
- Préparation des exercices
- Contrôle du succès / bilan

Formations Méthodologie / Didactique

Plans d'intervention

Communication

Objectifs:

Règlement Connaissances de base CSSP

Règlement Conduite d'intervention CSSP

Manuel Incendies des feux de forêt et des cultures CSSP

Manuel Conduite Événements Majeurs CSSP

Manuel pour les interventions ABC CSSP

Déroulement:

L'exercice d'inspection doit être discuté avec l'instructeur une heure avant l'arrivée de l'équipe.



1

Remarques:



2

Remarques: